

**attention
dossier incomplet
refusé**

Renouvellement de votre licence

Vous recevrez un courrier électronique à l'adresse mail que vous avez renseignée en début de saison. Suivez le lien fourni dans le mail et laissez-vous guider. **Nous vous rappelons que les licences ne seront validées par le club qu'après réception de votre règlement.** A cette occasion, merci de joindre à votre paiement l'imprimé complété qui se trouve au verso.

Vous pouvez consulter le site : Sorbierstalaudierefoot.fr

En cas de problème, adressez- vous à Marie Claire 0672331474 – Christelle 0778102490

Renouvellement :

- Licence dématérialisée (envoyée par mail)**
Questionnaire médical disponible sur <https://www.fff.fr/e/l/q5-li-pdf>
- Certificat médical obligatoire
- 1 photo récente couleur
- Cotisation

Cotisations :

Pour la prochaine saison le club a décidé de diminuer le prix de la licence de 35.00 €. chaque joueur à jour de sa cotisation recevra un sweat

Pour les joueurs de **U 6 à U 16 habitant Sorbiers**, le montant de la licence sera diminuée de 30.00 € grâce aux aides de la mairie et de l'OMS.

	JOUEURS HABITANT SORBIERS SAISON 2021/2022	SAISON 2021/2022 AUTRES JOUEURS	SAISON 2020/2021
Catégories U 6 à U 13	70.00	100.00	135.00
Catégories U 14 à U 16	80.00	110.00	145.00
Catégories U 17 / U 18	110.00	110.00	145.00
Catégories Seniors/ foot loisirs	120.00	120.00	155.00
Catégories Seniors féminines	120.00	120.00	155.00
Catégories + 40	70.00	70.00	90.00

Licence à 75 % pour le 2eme enfant et 50 % pour le 3eme enfant

Licence à 75 % pour l'enfant lorsque le papa est joueur

Licence gratuite pour les enfants des membres actifs du bureau et des éducateurs

Licence gratuite pour les dirigeants et à 50 % pour leurs enfants.

1/2 tarif pour les licences prises après le 1er janvier sans équipement

Les licences devront être réglées en totalité au 30 octobre 2021 dernier délai.

Au-delà, le joueur ne pourra plus participer ni aux rencontres officielles, ni aux entrainements (non couvert par l'assurance).

Pour tous renseignements – Sorbiers La Talaudière Football – 31 Rue Evrard – 42350 LA TALAUDIÈRE - Marie-Claire PIGNARD 0672331474 – Christelle VALOIS 0778102490

SORBIERS LA TALAUDIÈRE FOOTBALL

est une association sous la loi 1901.
Le versement de la cotisation annuelle représente
une volonté d'adhérer à cette association.

Echéancier de paiement

COTISATION JOUEUR
SAISON 2021/2022

NOM : Prénom :

Adresse :

Pour le règlement de la cotisation de :

Catégorie :

Je règle la cotisation dans sa totalité et je joins un chèque de euros

Ou

Je règle la totalité de la cotisation en Echéances (3maxi) – **Chèque au nom du S.T.F -**

Ci-joint Chèques à encaisser ;

La somme de de suite

La somme de le 15/09

La somme de le 15/10

Les chèques ANCV et les coupons sport sont acceptés

Si vous souhaitez une attestation de paiement merci de cocher la case
(délivrée après encaissement de la totalité de la cotisation)

Pour les détenteurs de la carte M'RA :

*La licence doit être réglée dans sa totalité. Merci de joindre un chèque de 30 euros qui vous sera restitué une fois le versement M'RA obtenu. (Pour cette année 2021-2022 = 30 €) + 80 €
Pour cela, joindre impérativement une **copie recto-verso de votre carte à jour et valide.***

J'ai bien noté que le montant de la cotisation sera prélevé en totalité au plus tard le 30 octobre 2021 et qu'en cas de départ anticipé, je ne peux pas demander le remboursement de ma cotisation.

Je déclare avoir pris connaissance des garanties couvertes par le contrat d'assurance souscrit par le club, ainsi que le règlement intérieur du club. Je m'engage à payer la cotisation dans sa totalité. J'autorise la diffusion sur tous supports (internet, presse, calendrier) l'image dans laquelle j'apparais/ mon enfant apparaît.

Fait le

Lu et approuvé suivi de la signature joueur/parents



JOUEUR / DIRIGEANT / VOLONTAIRE

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2021-2022

Nom du club : **SORBIERS LA TALAUDIÈRE FOOTBALL**

N° affiliation du club : **564205**

En cas de première demande, fournir une photo d'identité et un certificat médical (uniquement pour les majeurs)

A remplir intégralement



IDENTITÉ
 NOM : Sexe : M / F
 PRÉNOM : Nationalité :
 Né(e) le : / à CP : Ville de naissance :
 Adresse (1) :
 CP : Ville :
 Pays de résidence :
 Téléphones : fixe mobile :
 Email (1) :
 (1) Je fournis (ou mon représentant légal) une adresse postale et une adresse électronique auxquelles me seront envoyées des communications officielles notamment celles prévues par le règlement disciplinaire de la FFF ainsi qu'un lien pour activer mon espace personnel sécurisé (Mon espace FFF) afin de prendre connaissance de mes éventuelles sanctions disciplinaires. A défaut, j'accepte expressément que les adresses de mon club soient utilisées pour mes communications officielles.

CATÉGORIE(S)
 Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) :
 Dirigeant Volontaire Joueur Libre Joueur Futsal Joueur Loisir

DERNIER CLUB QUITTÉ
 Saison : Nom du club :
 Fédération étrangère le cas échéant :

ASSURANCES
 Je reconnais (ou mon représentant légal si je suis mineur) avoir pris connaissance, dans le document fourni ici : <https://fff.fr/e/ass/8600.pdf>, par ma Ligue régionale et mon club :
 - des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
 - de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
 - de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires.
 (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :
 Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.
 OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

OFFRES COMMERCIALES
 Je souhaite être informé(e) d'offres exclusives, sélectionnées pour moi, par la FFF
 Je souhaite être informé(e) d'offres préférentielles de la part des partenaires officiels de la FFF

COORDONNÉES
 Les coordonnées d'un demandeur dirigeant ou volontaire sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

LICENCIÉ MINEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL
 Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :
 - l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé <https://www.fff.fr/e/l/qs-il-min-2021-2022.pdf>, et attester d'une réponse négative à toutes les questions.
Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessous qui ne sera valable que pour la saison en cours.
 Par la présente, le bénéficiaire et son représentant légal attestent avoir :
 Répondu **NON** à toutes les questions ; vaut autorisation de surclassement simple (dans les conditions de l'article 73.1 des RG de la FFF).
 Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; certificat médical ci-dessous à faire remplir.

LICENCIÉ MAJEUR : AUTO-QUESTIONNAIRE MÉDICAL
 Le certificat médical est valable pour une durée de trois saisons. Ce principe n'est applicable que si les deux conditions suivantes sont respectées pendant la période de trois saisons :
 - l'intéressé doit conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre,
 - l'intéressé doit répondre chaque saison à un questionnaire de santé <https://www.fff.fr/e/l/qs-il-2021-2022.pdf>, et attester d'une réponse négative à toutes les questions.
 Par la présente, je confirme avoir pris connaissance du questionnaire et j'atteste avoir :
 Répondu **NON** à toutes les questions.
 Répondu **OUI** à une ou plusieurs question(s) ; certificat médical ci-dessous à faire remplir.
Dans tous les autres cas (ex : première demande de licence), vous devez fournir le certificat médical ci-dessous.

CERTIFICAT MÉDICAL
 Je soussigné, Dr.
 Pour les joueurs :
 ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique du football :
 - en compétition,
 - en compétition de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (2).
 Pour les dirigeants :
 - ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnel.
 (1) Obligatoire. (2) Rayer les mentions inutiles. (3) Le cachet doit être lisible en totalité (encrer noir souhaité).

(1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,
 Date de l'examen : / / (1)
 Bénéficiaire (nom, prénom) (1)
 Signature et cachet (1) (3)

LICENCIÉ MINEUR : SIGNATURE
 Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club dans les conditions énumérées dans le présent document (notamment celles relatives aux assurances) ainsi que la création d'un espace personnel.
 Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.
 Représentant légal du demandeur :
 Nom, prénom :
 Signature :

LICENCIÉ MAJEUR : SIGNATURE
 Le demandeur certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.
 Demandeur :
 Signature :

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE
 Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engageant la responsabilité du club.
 Nom, prénom :
 Le / Signature :

REPRÉSENTANT DU CLUB : SIGNATURE
 Je certifie que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes et engageant la responsabilité du club.
 Nom, prénom :
 Le / Signature :

Les données personnelles recueillies, propriété de la FFF, font l'objet d'un traitement informatique par la FFF aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues et à la FFF et peuvent également être transmises à l'ARJEL dans le cadre du contrôle du respect des interdictions de paris sportifs. Pour les joueurs, ces données sont également transférées à la FFA dans le but d'identifier les clubs formateurs indemnisés lors de l'établissement du passeport FFA. Pour les dirigeants et encadrants bénévoles elles font également l'objet d'une vérification automatisée de l'honorabilité par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations compétente sous l'égide du Ministère des Sports via la plateforme dédiée HJASV (fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes) et la délivrance du bulletin n°2 du casier judiciaire (art. L212-9 et L322-1 du code du sport). Conformément à la loi « Informatique et Libertés » et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits en s'adressant à la FFF via la rubrique dédiée « Protection des données personnelles » sur les sites de la FFF, des Ligues et des Districts ou par courrier postal à l'adresse suivante : FFF, Déléguée à la Protection des Données (DPO), 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.